

CR résumé REUNION CHS-CT

AUDIOCONFERENCE DU

12/06/2020

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfp.cgt.fr/11/>

Cette réunion n'abordait que des sujets chs-ct, nous avons donc fait parvenir d'autres questions « CTL » que vous trouverez en fin de ce tract.

Prévention :

Comme toutes les semaines depuis le début la crise covid, le CHSCT s'est tenu téléphoniquement le 12/06/2020 à 10h00. L'ordre du jour était d'examiner, entre autre, les fiches de signalements sur lesquelles nous n'avons pu nous pencher depuis la fin 2019 (pas de réunion depuis cette date) ainsi que celle du premier semestre 2020 (la priorité ayant été de gérer au mieux la crise sanitaire et les conséquences sur l'ensemble des personnels).

Un point sur la situation des services et du personnel, ainsi que sur les actions en cours a été fait comme chaque semaine.

Aude : présentiel entre 58 et 61 % (national entre 37 % (sur 1 journée) et 62 %), télétravail : entre 16 et 18 % (national 16 à 17 %) ASA : entre 7 et 11 % (national : 10 à 12 %). La DDFIP de l'Aude se trouve donc dans la moyenne nationale et nos chiffres ont augmenté par rapport à la quinzaine précédente. Les agents reconnus " fragiles " et RQTH sont au nombre de 101 (maximum 110 sur le département) .

Concernant la reprise d'activité, les messages de la DG appuient sur la volonté d'une reprise d'activité la plus proche possible des 100 % et pour les missions priorité « classées 3 », elles devront monter progressivement, le tout dans le respect des consignes sanitaires.

Pour ce qui est de nos visites de sites, un tableau vient de nous être communiqué avec un commentaire sur les actions réalisées, en cours et en attente des points que nous avons signalés. Un point sur les actions et leur avancement nous sera communiqué régulièrement.

Concernant la visite de sites du médecin de prévention (mardi dernier sur Narbonne et une partie de Carcassonne, il visitera le CDC et Sémard le plus rapidement possible), il estime que globalement les mesures prises sont correctes mais il souligne, comme nous l'avons déjà dit, la problématique des espaces de circulation dans les espaces communs (couloirs et escaliers étroits), il relève également nos habitudes d'échanges lorsqu'on s'y croise et aussi les points de restauration sur lesquels il nous faut rester vigilants. Il encourage plutôt les échanges téléphoniques certes

plus impersonnels pour notre communication interne... Un déplacement dans la mesure du possible de certains postes afin de limiter la gêne ou d'ouvrir un peu plus d'espace (sous réserve que la contrainte informatique puisse être prise en charge). **Concernant Carcassonne**, il demande à ce que l'espace central du premier étage (là où il y a les armoires) dans lequel se retrouve tout un tas de matériels, de cartons empilés suite aux travaux, soit dégagé. Cela représente un risque de sécurité (incendie etc) et entraîne une perception d'un certain « malaise sensoriel ». Il relève aussi les espaces " mopieurs " où le personnel ne peut que se croiser, trier les impressions puisqu'elles se mélangent et demande de favoriser l'impression décalée (par code personnel) . Sur ce point nous ne pouvons que réagir : nous avons en effet demandé à ce que la dotation de mopieurs soit faite sur du matériel AVEC trieur (les impressions sortent dans un bac dédié et qui nous a été refusé pour des raisons budgétaires).

Pour ce qui est de la réouverture au public à prévoir dans tous les cas (nous n'avons pour le moment aucune date précise) la direction essaye de la prévoir avec le maximum d'anticipation possible en se servant également des dispositions prises sur les sites qui ont déjà opté pour une réouverture (gestion des flux, présence de vigiles etc). De même un recensement de tout matériel supplémentaire a été demandé aux différents chefs de service (cloisons, gel etc) ainsi que de toutes les situations qui pourraient être jugées complexes.

Des visites avec les représentants du CHSCT seront organisées pour évaluer les dispositions prises avant l'ouverture au public de chaque site.

Pour ce qui est des équipements, des visières ont été achetées par un autre biais que la société retenue, celle-ci ayant eu des soucis de livraison. Elles seront disponibles sur demande à adresser à la direction.

Concernant la distribution des masques, nous avons demandé un point sur leur distribution ainsi qu'une indication sur la température de lavage (60°).

Restauration collective : tickets restaurants : une communication sera faite aux agents concernés, les modalités ayant changées ; une note du 10 juin précise qu'ils seront utilisables les dimanches et jours fériés avec un plafond qui passe de 19 à 38 € par jour.

Pour information également, le **registre « CHSCT »** devrait être remis en ligne, un programme semble avoir passé les phases de test (**après une**

indisponibilité d'une année). Ce nouveau registre permettra de consulter les remarques de chaque agent classées par sites, ainsi que les différentes réponses apportées par la direction et le chef de service.

Concernant les fiches de signalement qui couvrent la période octobre 2019 à juin 2020, elles ont été étudiées une par une. Quand elles étaient au nombre de 28 en 2018, il y en a 23 déposées pour 2019 et 8 déjà déposés pour 2020.

Nous pouvons les regrouper en 3 catégories.

1) Relation / comportement du public vis à vis de nos collègues . Nous notons une réactivité toujours soutenue de notre direction. En moins d'une semaine, une réaction et prise de décision a été réalisée. Cependant, notamment concernant les signalements venant du CDC, le dispositif actuel est le suivant : lorsque le comportement anormal d'un contribuable est signalé par l'agent, notre direction établit une lettre de mise en garde qu'elle adresse à la direction dont dépend le contribuable concerné. C'est alors le directeur de cette DDFIP qui signe le courrier et l'adresse au contribuable : cela pour éviter qu'un contribuable vivant en dehors de l'Aude ne comprennent pas pourquoi il reçoit un courrier de la DDFIP 11, ne sachant où se trouve le centre d'appel contacté... Nous avons demandé à ce qu'un suivi de la fiche soit fait à l'agent concerné. Il arrive parfois que la direction contactée ne fasse pas la "redescende d'information nécessaire" soucieux du suivi de l'information de l'agent concerné et pour qu'il ne pense pas qu'un signalement ne soit pas suivi (alors qu'il l'est) nous avons demandé à ce qu'une organisation différente soit prise de manière à tenir informé le collègue de la suite qui a été donnée à sa fiche.

2) Dégradation des véhicules sur les parkings aériens et sous sol de la cité administrative (parking intérieur) .. 4 véhicules concernés : 3 voitures rayées une vitre fracturée .. un système de vidéo surveillance va être installé.

3) Relations dégradées au sein d'un même service (déjà plusieurs fois signalées) nous avons demandé à ce qu'un point puisse être fait avec tous les intervenants (direction, chsct, médecin etc) pour que cesse ce problème qui devient récurrent et alarmant.

Fin de la réunion 12h15.

Questions CGT supplémentaires posées par écrit vu que la réunion téléphonique ne le permettait pas :

- Nous avons déjà demandé un bilan entretien professionnel et un visuel sur le calendrier de la ddfip 11 à ce sujet.

Réponse Demonet : Confirmation de ma réponse favorable mais quand ce sera possible, eu égard aux

charges actuelles de la Div RH et de l'absence d'afipa sur le pôle.

- Ticket restaurant : quelle est votre conclusion suite à une nouvelle note évoquée lors de la réunion du 04 juin ?

Réponse Demonet : La DG a ouvert des possibilités de choix sur attestation sur l'honneur; le périmètre des bénéficiaires est en cours d'instruction

- mutations : Compte-tenu du nouveau report du définitif B national, y'a t-il une conséquence pour l'Aude ? Nous ne souhaitons pas de mouvement local après le 21/22 juillet, sinon ce serait trop tardif. En outre les conséquences pour l'Aude du nouveau mouvement B seront sans doute minimales : zéro voire un ou 2 collègues en plus; donc le mouvement peut être déjà préparé en avance puis modifié si des collègues arrivent.

Réponse Demonet : la DG nous dira s'il y a une incidence pour notre département; l'échéance pour nous, sauf contre ordre, reste les environs du 15/07.

- campagne IR : chiffres.

170K décla / 221K = 76,76% (75,88% n-1) dont 57K auto, mais peu de stock de déclarations papier.

- les 23 PC annoncés par la ddfip ont-ils été distribués et dans quelles conditions ?

Réponse Demonet : l'ensemble des PC sont en cours d'attribution ou ré-attribution pour tenir compte également du maintien en confinement des agents vulnérables

- Calculette jour de congés/artt : nous signalons une erreur sur les TP compte-tenu de la période et selon le jour de TP de l'agent (attention appelée aux CDS), qu'en est-il des agents qui ne sont pas d'accord avec le décompte du CDS et qui l'ont déjà fait savoir ?

Réponse Demonet : Pas de cas qui m'ait été signalé, mais les travaux se poursuivent ; **Nota Bene :** petit problème ici car déjà la CGT a connaissance de 7 cas seulement sur le SIP/SIE de Limoux...

- Prime "covid 19" : suite à la présentation par la ddfip 11 : de ce que nous avons compris, les télétravailleurs sont-ils bien cantonnés à la prime à 300 € selon votre système et compte-tenu de la préférence des notes qui va en effet au présentiel pour recevoir la prime ? Vous deviez rendre la liste le 12 juin pour la paye de juillet; peut-on avoir communication des chiffres que nous avons demandés : genré, par catégorie, % par services/"métiers" ? Comment traitez-vous, pour la prime, les agents qui ont contesté le nombre de jours travaillés donnés par leur CDS ? Puisque ça pourrait les faire rentrer dans une liste 3 ou les faire changer de liste ? Ces collègues ont-ils eu un retour ?

Réponse Demonet : Confirmation de ma réponse favorable mais quand ce sera possible, eu égard aux charges actuelles de la Div RH et de l'absence d'afipa sur le, pôle. La liste 4 permettait aux CDS de faire des exceptions aux principes encadrant les listes 1 à 3. **Nota Bene :** réponse incomplète du directeur ...

Surtout, allez voir sur notre site modèle de réponse au CDS pour gagner des jours et modèle de recours si vous voulez faire du contentieux sur ces sujets.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances

Publiques 11